


6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Janssen Frédéric ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/ <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Le cours a pour objet de familiariser l'étudiant au cadre normatif de la fiscalité internationale et de l'initier aux mécanismes principaux de la planification fiscale internationale.</p> <p>A cette fin, le cours débutera classiquement par un examen des sources du droit fiscal international. Le droit interne belge, le droit européen et le droit conventionnel international seront envisagés dans leur structure générale de fonctionnement (mode et champ d'application). Le modèle OCDE de convention préventive de double imposition (« OECD Model ») fera l'objet d'une étude détaillée, illustrée par l'examen des spécificités des conventions conclues par la Belgique avec ses principaux partenaires commerciaux.</p> <p>Les principales techniques de planification fiscale internationale seront ensuite abordées au moyen d'une approche neutre, exposant les principes et les idées directrices des différents mécanismes, sans restreindre l'analyse à un ordre juridique étatique déterminé.</p> <p>Enfin, quelques thèmes plus précis seront abordés (exemple : les produits financiers hybrides et les instruments dérivés - « Hybrid Financing Instruments and Derivative Instruments ») qui permettront de toucher au droit fiscal international comparé.</p>
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral (session)
Méthodes d'enseignement	Cours magistral et exercices associés au cours
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>· B.J.M.TERRA et P.J. WATTEL, European Tax Law, 6<sup>th</sup> ed., Kluwer Law International, 2012</li> <li>· A. MAITROT DE LA MOTTE, Droit fiscal de l'Union européenne, Bruylant, 2012</li> <li>· B. GOUTHIERE, Les impôts dans les affaires internationales, 10<sup>ème</sup> éd., Francis Lefebvre, 2014</li> <li>· B. CASTAGNEDE, Précis de fiscalité internationale, 5<sup>ème</sup> éd., P.U.F., 2015</li> <li>· M. SCHOLEN, M. WOLFSON, M. ERICKSON, E. MAYDEW et T. SHEVLIN, Taxes and Business Strategy, a Planning Approach, 5<sup>th</sup> ed., Global edition, Prentice Hall, 2016.</li> <li>· A. MILLER et L. OATS, Principles of International Taxation, 2<sup>nd</sup> ed., 2009, Tottel</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	CLSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en fiscalité des entreprises	FISE9CE	6		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6	MGEHC2149	